

Indemnités de déplacements :

ÇA URGE !

Des mesures ont été prises en 2001 pour revaloriser les indemnités de déplacement.

L'UGFF avait souligné combien les problèmes restaient entiers, malgré les avancées obtenues, et l'urgence qu'il y a de mettre en place un dispositif permettant d'indexer l'indemnisation sur l'évolution réelle des coûts.

Faute de cela, la dégradation se poursuit.

Si on prend l'exemple des prix de la restauration et de l'hôtellerie (ne parlons même pas des kilomètres et de l'évolution du coût des carburants) le résultat est édifiant.

L'indice INSEE des prix de la restauration passe de 109,4 au 1/06/2002 à 117,3 au 31/01/2005, soit + 7,4 %.

Concernant les nuitées, l'évolution

est de + 13,28 % au 31/08/2004.

Au total, ce sont les personnels qui sont perdants. Il y a bien urgence de revoir la question du remboursement des frais de déplacement comme l'a revendiqué la CGT auprès du ministre.



(Mauvaise) Humeur :

Histoire de "spécialistes" ?

Alors que l'actualité remet sur le devant de la scène certaines « personnalités », il n'est pas intéressant de se replonger dans la composition du **comité d'évaluation des stratégies ministérielles de réforme**.

Celui-ci comporte en effet plusieurs personnalités, rien que des personnalités. Nous avons eu l'occasion, en son temps, de signaler les performances de Monsieur Bassanini, ancien ministre italien, et la fin du statut des fonctionnaires en Italie.

Nous avons aussi pointé Madame Bougar (Canada) et les mesures de privatisation.

Aujourd'hui nous rajouterons au tableau deux autres membres de cette commission, Monsieur Daniel Bernard, ancien PDG de Carrefour qui vient de se faire payer une prime de départ équi-

valant à 2 500 ans de SMIC (!!!), et Monsieur Francis Mer, ancien ministre des Finances et actuel candidat à la présidence du patronat français (Medef).

Nous rajouterons ces deux noms en précisant qu'ils ont été nommés dans cette fonction pour, dans le cadre d'« une approche radicalement nouvelle » (et comment donc !), mener la réforme de l'Etat avec eux, qui sont considérés comme des « spécialistes du changement » !!!

Le ministre de la Fonction publique, Renaud Dutreil, ne s'est pas trompé en procédant à de telles nominations, il a en effet choisi des personnalités du secteur privé spécialistes du changement... mais sûrement pas dans le sens de l'amélioration du contenu et de l'efficacité du service public !!